



COMMENT BIEN PROTÉGER VOTRE BÉBÉ À L'HÔPITAL ET À LA MAISON

COVID-19

Mesures de prévention en contexte de pandémie

En lien avec la naissance imminente de votre enfant, l'établissement est soucieux de vous informer et de vous protéger contre la COVID-19, ainsi que de protéger votre famille, les autres familles et le personnel. Des mesures de prévention doivent être appliquées à l'hôpital et au retour à la maison, que vous ayez ou non un diagnostic de COVID-19. **Merci de votre collaboration.**

Selon les connaissances actuelles, une femme enceinte ne semble pas pouvoir transmettre le virus à son bébé pendant la grossesse. Le virus se propage par contact avec des personnes porteuses et par des objets contaminés.

Lorsque vous croyez qu'il est temps de vous rendre à l'hôpital pour l'accouchement, ou en cas de doute, appelez l'unité de maternité de votre hôpital.

L'infirmière vous questionnera ainsi que votre accompagnateur sur ces points :

- Êtes-vous ou avez-vous été atteints de la COVID-19?
- Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19?
- Avez-vous l'un des symptômes suivants : fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût, etc.?

Si c'est le cas, des mesures de protection spécifiques seront mises en place, en plus des mesures générales.

À L'HÔPITAL

Avant la naissance

Si l'accompagnateur ne peut être présent, de la technologie vidéo sera offerte (iPad®).

- Tout le personnel porte un masque en tout temps ainsi qu'une protection oculaire lors de contacts de moins de deux mètres avec les parents.
- **Une seule personne adulte** ne présentant aucun symptôme de la COVID-19 est admise pour accompagner la mère lors du travail, de l'accouchement et du séjour postnatal :
 - l'accompagnateur **doit attendre à l'extérieur de l'hôpital** lors de l'évaluation du stade du travail de la femme enceinte. Il sera contacté lorsque la mère aura été admise dans une chambre et devra apporter tous les effets personnels prévus (bagages, collations, coussin d'allaitement et siège d'auto);
 - si la femme admise a une grossesse à risque élevé (GARE), l'accompagnateur doit se renseigner auprès de l'infirmière soignante ou de l'assistante infirmière-chef pour savoir si et quand il peut être présent.
- La mère et l'accompagnateur doivent **demeurer dans la chambre**, la porte fermée en tout temps. Aucune circulation à l'extérieur de la chambre n'est possible, sauf pour aller chercher un repas (casse-croûte ou cafétéria). La mère a un repas servi.
- **Aucun autre visiteur** n'est permis au cours du séjour.
- Tous doivent respecter les **mesures de prévention recommandées** : lavages de mains, distanciation physique lorsque possible, couvre-visage ou masque de procédure lors des déplacements dans les corridors et lorsque le personnel hospitalier est dans la chambre, etc.

De plus, si la MÈRE a un diagnostic de COVID-19 ou présente des symptômes associés :

- elle doit porter un masque, et l'accompagnateur doit porter un masque et une jaquette;
- selon la situation, il se pourrait qu'elle soit transférée vers un centre désigné COVID-19 pour l'accouchement.

Après la naissance

- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou avec une solution désinfectante à base d'alcool (à plus de 60 % d'alcool) :
 - **avant et après tout contact avec le bébé;**
 - lorsque vos mains sont sales (avant et après les repas, après être allés à la toilette, etc.).

En cas de COVID-19 ou de symptômes associés

Vous devez prendre les précautions mentionnées ci-dessous, puisque le risque de transmission à votre bébé est possible après la naissance par les mains et les gouttelettes occasionnées lors de la respiration et de la toux :

- le plus possible, c'est l'accompagnateur ou une personne dédiée qui doit **donner les soins au bébé**;
- **portez un masque et lavez-vous les mains** avant tout contact avec votre bébé et gardez ce masque le plus souvent possible entre les contacts. Si vous devez le retirer, assurez-vous d'être à au moins deux mètres de distance de votre bébé et de toute autre personne;
- **évitiez tout contact** avec le nez, les yeux ou la bouche de votre enfant;
- **toussez dans votre coude ou dans un mouchoir** et jetez le mouchoir immédiatement; lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon par la suite.

Mesures en lien avec l'allaitement

Selon les dernières recherches, le virus ne se transmet pas dans le lait maternel. Le lait maternel contient de nombreux facteurs immunitaires pour combattre les infections. **Vous pouvez allaiter, et le contact peau à peau est possible si votre état le permet.** Lavez-vous et ayez des vêtements propres avant d'allaiter. Il est aussi possible de tirer votre lait au besoin si vous devez être séparée de votre bébé.



À LA MAISON

Un **appel téléphonique** est fait par une infirmière du CLSC dans les 24 heures suivant le retour à votre domicile afin d'assurer le suivi de votre état de santé et de celui de votre bébé. Puis, un suivi est offert selon les besoins. **En cas d'apparition de symptômes associés à la COVID-19, il faut aviser le professionnel de la santé.** Suivez bien les recommandations de la Santé publique émises pour toute la population en période de pandémie. Si vous vivez du stress, de l'anxiété ou de la déprime, vous pouvez contacter le service Info-Social au 811.

En cas de COVID-19 ou de symptômes associés :

- **avisez les professionnels de la santé** qui communiquent avec vous. À noter qu'une infirmière du CLSC vous appellera tous les deux à trois jours pendant deux semaines pour s'assurer de votre état de santé et de celui du bébé;
- le plus possible, c'est une autre personne qui doit **donner les soins au bébé**;
- **restez confinés à la maison et ne recevez pas de visite** pendant la durée recommandée par la Santé publique, et **suivez les consignes d'isolement** à la maison : *voir santeestrie.qc.ca/covid-19/Population/Autre_ressources/Consignes_à_suivre - Attente d'un résultat, isolement et plus;*
- **portez un masque et lavez vos mains** avant et après les contacts avec votre bébé;
- **lavez régulièrement les surfaces, les objets et les jouets** de votre maison qui sont souvent touchés. Utilisez les produits nettoyants habituels ou de l'eau et du savon;
- **surveillez les signes et les symptômes qui pourraient apparaître chez votre bébé** : toux, fièvre (38°C et plus – température rectale), difficultés respiratoires, vomissements ou diarrhée. Si votre enfant fait de la fièvre ou a des difficultés respiratoires, présentez-vous à l'urgence immédiatement. Pour les autres symptômes ou pour toute inquiétude, communiquez avec Info-Santé au 811.

Recommandations pour le port du masque ou d'un couvre-visage en cas de COVID-19 ou de symptômes associés

Le masque de procédure (ou chirurgical) doit être privilégié s'il est disponible; s'il ne l'est pas, il peut être remplacé par un couvre-visage (masque non médical) en tissu (foulard ou masque fabriqué).

Les personnes qui portent un masque ou un couvre-visage doivent respecter les consignes suivantes :

- pratiquer l'hygiène des mains avant de mettre le masque et après l'avoir retiré;
- éviter de toucher le masque lorsqu'il est porté;
- jeter ou remplacer les masques de procédure dès qu'ils sont humides ou souillés ou remplacer le couvre-visage en tissu dès qu'il est humide ou souillé;
- laver le couvre-visage en tissu quotidiennement :
 - le mettre directement dans la machine à laver ou dans un sac qui sera vidé dans la machine;
 - le couvre-visage en tissu peut être lavé avec d'autres articles à l'eau chaude, puis séché complètement.
- ne pas laisser traîner les masques sur des tables, comptoirs, etc.